

FONDATION DE L'AVENIR

**255, rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15**

**SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

FONDATION DE L'AVENIR

**255 rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15**

**SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 3.4 de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.
- les notes 3.5.2 et 4.1.3 de l'annexe, relatives au principe de dépréciation retenu par la fondation concernant son portefeuille obligataire comptabilisé en Immobilisations financières.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne :

- Les nouveaux traitements comptables applicables depuis 2025 concernant notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel sont conformes aux dispositions des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, et ont été correctement appliqués ;
- La nouvelle présentation des états financiers et de l'annexe des comptes est conforme aux dispositions des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, et a été correctement appliquée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de surveillance.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

François JÉGARD
Associé

FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	105 105	99 155	5 950	16 758
Autres immobilisations incorporelles	183 245	113 383	69 862	61 596
Immobilisations incorporelles en cours	4 193		4 193	16 697
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	1
Autres immobilisations corporelles	55 092	32 814	22 278	6 609
Immobilisations corporelles en cours			0	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	344 345		344 345	693 470
Immobilisations financières				
Participations	76		76	76
Autres titres immobilisés	9 370 846	333 333	9 037 512	8 578 223
Prêts			0	833
Autres	72 000		72 000	72 000
Total I	10 134 902	578 686	9 556 216	9 446 263
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	35 057		35 057	35 470
Avances et acomptes versés sur commandes	20 071		20 071	24 673
Créances			0	
Créances reçues par legs ou donations	323 288		323 288	447 995
Autres	602 667		602 667	427 837
Charges constatées d'avance	54 925		54 925	55 982
Valeurs mobilières de placement	6 971 431	2 312	6 969 119	7 154 519
Disponibilités	8 665 142		8 665 142	8 683 688
Total II	16 672 581	2 312	16 670 269	16 830 164
Frais d'émission des emprunts (III)			0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	
Écarts de conversion Actif (V)			0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	26 807 483	580 998	26 226 485	26 276 427

FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2025

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 242 225	4 322 225
Fonds propres complémentaires	1 199 896	1 199 896
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	4 996 603	4 996 603
Réserves pour projet de l'entité	135 617	135 617
Fonds dédiés des fondations abritées	1 308 580	1 514 000
Autres		
Report à nouveau	178 669	
Excédent ou déficit de l'exercice	1 375 145	178 669
Situation nette (sous total)	13 436 734	12 347 010
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	13 436 734	12 347 010
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	770 758	958 881
Fonds dédiés	10 516 354	11 905 376
Total II	11 287 112	12 864 257
PROVISIONS		
Provisions pour risques	32 118	618
Provisions pour charges	19 968	41 139
Total III	52 086	41 757
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 095	555
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	977 815	600 642
Dettes des legs ou donations	91 089	95 323
Dettes fiscales et sociales	214 106	183 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 448	68 086
Produits constatés d'avance	90 000	75 000
Total IV	1 450 553	1 023 403
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	26 226 485	26 276 427

FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE
 COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	3 702	4 015
Concours publics et subventions d'exploitation		300
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 704 434	2 676 635
Mécénats		0
Legs, donations et assurances-vie	1 729 217	1 843 020
Contributions financières	1 680 683	1 640 449
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	21 171	0
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles/corporelles	160 000	0
Utilisations des fonds dédiés	5 924 195	5 666 750
Autres produits	506 077	143 713
Total I	12 729 479	11 974 882
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	413	-35 470
Autres achats et charges externes	4 722 064	4 218 726
Aides financières	602 848	1 683 646
Cessions éléments d'actif	180 835	
Impôts, taxes et versements assimilés	115 581	132 765
Salaires et traitements	996 492	938 048
Charges sociales	478 403	478 856
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 739	59 212
Dotations aux provisions	31 500	18 900
Reports en fonds dédiés	4 413 876	4 532 014
Autres charges	164 509	151 152
Total II	11 745 261	12 177 849
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	984 218	-202 967
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	314 141	383 823
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	3 001	10 515
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	113 496	100 947
Total III	430 638	495 285
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		106 285
Intérêts et charges assimilées		0
Différences négatives de change		0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 711	3 641
Total IV	39 711	109 926
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	390 927	385 359

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 375 145	182 392
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	10
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 733
Total VI	0	3 733
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-3 723
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	13 160 117	12 470 177
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 784 972	12 291 509
EXCEDENT OU DEFICIT	1 375 145	178 669
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	258 512	353 094
<i>Bénévolat</i>	59 265	50 343
TOTAL	317 777	403 437
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations</i>	258 512	353 094
<i>Personnel bénévole</i>	59 265	50 343
TOTAL	317 777	403 437

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule	8
2	Présentation de L'entité et de ses activités.....	8
2.1	Présentation de l'entité	8
2.2	Faits significatifs.....	9
3	Règles et méthodes comptables	9
3.1	Principes comptables	9
3.2	Dérogations aux principes comptables	10
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	10
3.4	Changements de méthodes comptables	10
3.5	Principales méthodes utilisées	10
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	10
3.5.2	Immobilisations financières.....	11
3.5.3	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	11
3.5.4	Créances et dettes.....	11
3.5.5	Valeurs mobilières de placement (VMP)	11
3.5.6	Provisions pour risques et charges (cf. paragraphe 4.2.4)	12
3.5.7	Fonds dédiés.....	12
3.5.8	Indemnités de fin de carrière (IFC)	12
4	Informations relatives au bilan.....	13
4.1	Actif.....	13
4.1.1	Tableau des immobilisations	13
4.1.2	Tableau des amortissements.....	14
4.1.3	Immobilisations financières.....	15
4.1.4	Tableau des dépréciations	16
4.1.5	Etat des créances.....	17
4.1.6	Détail des produits à recevoir.....	17
4.1.7	Evaluation des valeurs mobilières de placement	18
4.1.8	Détail des charges constatées d'avance	19
4.2	Passif	19

4.2.1	Variation des fonds propres	19
4.2.2	Fonds reportés liés aux legs et donations.....	20
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets :	21
4.2.4	Tableau des provisions pour risques et charges	22
4.2.5	Etat des dettes	23
4.2.6	Détail des produits constatés d'avance	24
5	Informations relatives au compte de résultat	24
5.1	Charges et produits exceptionnels	24
5.2	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie.....	24
6	Autres informations.....	25
6.1	Contributions volontaires en nature et bénévolat	25
6.2	Effectif au 31 décembre 2025.....	25
6.3	Honoraires du commissaire aux comptes.....	26
6.4	Informations sur les rémunérations des dirigeants.....	26
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité	28
7.1	Compte de résultat par origine et destination	28
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	30

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	26 226 K€
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	13 160 K€
- Résultat de l'exercice (<i>Profit</i>)	1 375 K€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé au bénéfice des patients. Elle accompagne, à long terme, chaque étape du parcours d'un chercheur, de l'étudiant au professeur confirmé, dans tous les domaines médicaux, médico-sociaux et en sciences humaines et sociales appliquées

Fondée en 1987 par la Mutualité Fonction Publique (MFP), avec le soutien de l'Association Française de Cautionnement Mutuel et d'autres acteurs mutualistes, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988.

Missions sociales.

Les missions sociales se déclinent selon trois axes :

- Soutien direct aux chercheurs : par l'attribution de bourses, prix, financements de projets ou de programmes. Depuis sa création, plus de 1 500 projets ont été soutenus, incluant plusieurs premières mondiales.
- Valorisation des résultats de la recherche : auprès des acteurs de l'écosystème santé, comme du grand public, via des événements médiatiques ou des actions de sensibilisation à la prévention, au dépistage, aux soins.
- Participation aux orientations de recherche : en partenariat avec d'autres financeurs nationaux et européens à travers l'expertise de ses équipes ou via ses fondations abritées, notamment en santé numérique et en santé globale.

Modèle de financement et structuration des fonds

La Fondation de l'Avenir repose uniquement sur des ressources privées, sans subvention publique, à l'exception marginale d'un don (<à 500€) par une mairie. Elle peut s'appuyer sur :

- Un écosystème de personnes engagées :
 - o plus de 40 000 donateurs (générosité publique),
 - o 40 partenaires issus de l'économie sociale et solidaire (contributions, mécénat)
 - o 159 bénévoles comme membres des instances et experts scientifiques.
- La gestion des fonds suit une stratégie structurée, selon plusieurs modalités :

- o Fonds dédiés : créés sur l'activité propre de la Fondation de l'Avenir alimentés au fur et à mesure des engagements dans les projets de recherche, par des dons non fléchés ou des legs (cf. § 3.5.7)
- o Des fonds de soutien fléchés : mis en place avec des mécènes :
 - o Fonds Avenir Chirurgie Pédiatrie créé au cours de l'exercice 2025
 - o Fonds de soutien Matmut : (depuis 2012), d'abord, dédiés à la pédiatrie, puis à la psychiatrie, et depuis 2020 en neurosciences ;
 - o Fonds de soutien Masfip (créé en 2014 et renouvelé par convention triennale), consacré à la recherche oncogénétique.
- o Un fond sans dotation : le Fonds Avenir Santé Numérique (FASN), créé en 2015 grâce à plusieurs mécènes. En 2018, la Fondation a installé le FASN après avoir été admise en qualité de membre de l'association EIT Health France, Institut européen d'Innovation et de Technologie lancé et financé par la Commission européenne, pour faire avancer la connaissance, la formation et la mise à disposition de nouveaux outils pour la santé et le vieillissement actif.
- o **Fondations abritées** : La Fondation détient le statut de fondation abritante depuis 1991. Elle accueille en son sein des fondations partageant ses valeurs et ses objectifs. Six Fondations abritées sont actives à ce jour : l'une issue d'un projet familial, les cinq autres créées par des personnes morales de l'écosystème santé de l'économie sociale et solidaire. Une dynamique de complémentarité des missions sociales est à l'œuvre entre les activités propres de la Fondation et celles des abritées.

Gouvernance et évolution statutaire

Depuis 2012, la Fondation est dirigée par un directoire sous le contrôle d'un conseil de surveillance, selon un modèle de gouvernance inscrit dans ses statuts révisés.

Dans un environnement en constante évolution, la Fondation mène une veille stratégique active pour s'adapter aux nouveaux besoins de son écosystème : attentes des donateurs, des mécènes, des chercheurs et partenaires publics. Cela s'est traduit en 2022 et 2023, par des travaux de refonte statutaire aboutissant à l'approbation des nouveaux statuts en 2023 et du règlement intérieur en 2024. Ceux-ci visent à intégrer dans l'objet social de la Fondation une définition plus large de la Santé (définition OMS), et à réformer la composition de ses collèges pour refléter une représentation actualisée de ses partenaires.

2.2 Faits significatifs

La Fondation FSEMF a été dissoute le 5 juin 2025. Le boni de liquidation a été versé à la Fondation de l'Avenir et engagé en fonds dédiés « Santé environnementale ».

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des Fonds avec dotation, à savoir :

- la Fondation Sandrine Castellotti,
- la Fondation Matmut Paul Bennetot,
- la Fondation Ecouter Voir,
- la Fondation MUTAC,
- la Fondation Mutuelle des Motards,
- et la Fondation Solimut Mutuelle de France.

Les Fondations abritées, agréées par le Conseil de Surveillance de la Fondation de l'Avenir, sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.
- Du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 et complété des mises à jour du plan comptable général.
- Du règlement ANC 2023-03.

3.2 Dérogations aux principes comptables

NEANT

3.3 Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

3.4 Changements de méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été harmonisées avec les nouvelles dispositions entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025 notamment les règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-06.

3.5 Principales méthodes utilisées

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, correspondant au prix d'achat majoré des frais accessoires et diminué des escomptes de règlement, ou évalué à leur coût de production s'ils sont produits en interne

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à compter de leur date de mise en service, sans tenir compte d'une éventuelle valeur résiduelle, en fonction de la durée normale d'utilisation :

Site internet et identité visuelle	3 à 5 ans
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Matériel médico chirurgical	3 à 5 ans
Installations et agencements	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

Elles se composent d'un portefeuille obligataire détenu jusqu'à l'échéance (enregistré en valeurs mobilières de placements jusqu'à l'exercice clos à fin 2021) et de parts de Société civile de placement immobilier (SCPI).

La valeur brute correspond au montant d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée seulement sur les parts SPICAV (Société à Prépondérance Immobilière à Capital Variable).

Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont enregistrés en charges.

3.5.3 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

Les legs reçus et acceptés par la Fondation, lorsqu'ils sont destinés à être cédés, sont comptabilisés à compter du 1^{er} janvier 2020 conformément au règlement comptable ANC 2022-06.

Concernant les biens, créances et dettes reçus par legs acceptés :

- Les biens (meubles, immeubles, etc.) reçus par legs ou donations sont inscrit à l'actif à la date d'acceptation par le Directoire. Ces biens ne font pas l'objet d'amortissement.
- Les disponibilités et titres de placements financiers à recevoir sont enregistrés en créances à l'actif dès l'acceptation du legs.
- Les dettes et charges attachées à ces legs ou donations sont comptabilisées au passif sous forme de dettes ou de provisions Au moment de l'acceptation.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs correspondant aux legs acceptés mais non encore réalisés (non vendus ou non liquidés) sont portés en fonds reportés.

▪ Dépréciations de biens ou créances faisant l'objet d'un legs ou d'une donation

Pour les dépréciations comptabilisées ou reprises au cours de l'exercice concernant des montants significatifs :

- La valeur actuelle retenue correspond à la valeur du marché, déterminée sur la base des informations fournies par l'intermédiaire chargé de la vente.

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Aucune dépréciation n'a été constatée au cours d'exercice, en l'absence de risque identifié sur les créances détenues.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. Un tableau présente le détail des plus-values et moins-values latentes, ventilées par nature de VMP. Conformément aux règles en vigueur, les plus-values latentes ne sont pas enregistrées en comptabilité. En revanche, les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation, qui vient ajuster à la baisse la valeur brute des placements financiers à court ou moyen terme.

3.5.6 Provisions pour risques et charges (cf. paragraphe 4.2.4)

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les engagements liés aux indemnités de fin de carrière (IFC), (cf. paragraphe 3.5.8) et au litige prudhommal en cours.

Les provisions liées aux legs ou donations sont constatées lors de leur acceptation par le Directoire, puis reprises lors de leur réalisation.

3.5.7 Fonds dédiés

Dans le cadre de l'activité propre de la Fondation de l'Avenir, les fonds dédiés correspondent à des ressources reçues liées à la générosité du public (dons, legs ou donation) et des contributions financières d'autres organismes affectés par leur origine mais dont les dépenses correspondantes n'ont pas encore été réalisées à la clôture de l'exercice.

Les « fonds affectés ou fléchés » sont inversement des ressources issues des dons, legs et mécénats, fléchées sur des dispositifs de recherche précis (études, bourses, prix, projets, programmes ou éventuellement leur valorisation), et qui n'ont pas encore été utilisées à la clôture de l'exercice. Ils sont repris en produits au rythme de leur réalisation sur l'année concernée.

Lorsque des projets sont arrêtés ou abandonnés en cours d'exercice, les soldes restant font l'objet d'écritures de reprise, sur décision du Directoire ou du Comité de gestion de la fondation abritée concernée.

Pour les Fondations abritées, les ressources qui leur sont affectées et qui n'ont pas pu être utilisées conformément aux engagements sont inscrites dans les charges sous l'intitulé, « report en fonds dédiés des fondations abritées ». Elles sont alors comptabilisées en contrepartie dans un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

3.5.8 Indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière ont été évalués selon la méthode de référence déjà appliquée depuis la clôture de 2022. A fin 2025, la dette actuarielle comptabilisée au bilan, s'élève à 17 K€.

L'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires est de 1 % pour la catégorie « Autres cadres » et de 1 % pour la catégorie « employé administratif », sur la base des perspectives économiques.

Le taux d'actualisation retenu pour la revalorisation annuelle est de : 3,96 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 65 ans pour la catégorie « Autres cadres » et à 64 ans pour la catégorie « employé administratif ».

Le taux de rotation retenu est de 5 % dégressif jusqu'à 50 ans quelles que soient les catégories.

Le taux de charges sociales patronales est de 64 % quelles que soient les catégories.

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2025 et la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2020-2022 - données définitives.

Synthèse des engagements

Valeur probable des indemnités à verser : 162 K€

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 74 K€

Dette actuarielle : 17 K€

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					0
Frais de recherche et de développement					0
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	97	8			105
Autres Immobilisations incorporelles	159	24			183
Immobilisations incorporelles en cours	17	4		17	4
Avances et acomptes	0				0
TOTAL (I)	273	36	0	17	293
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage	7				7
Autres immobilisations corporelles	39	20	11		48
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (II)	46	20	11	0	55
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés TOTAL (III)	693	15	364		344
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	0				0
Autres titres immobilisés	8 913	1 816	1 359		9 371
Prêts	1		1		0
Autres	72				72
TOTAL (IV)	8 986	1 816	1 360	0	9 443
TOTAL (I+II+III+IV)	9 999	1 888	1 734	17	10 135

Détail des principaux mouvements sur les immobilisations :

- L'actif brut des immobilisations s'élève à 10 135 K€, contre 9 999 K€ l'an dernier.
- Les immobilisations incorporelles ont enregistré des mouvements cette année :
 - Site internet en cours fondation Mutac : 4 K€.
 - Activation Emundus au 2 janvier 2025 : 32 K€.
- Les immobilisations corporelles : 9 K€ - Renouvellement du parc informatique pour 20 K€ et sortie des éléments d'actif obsolètes pour 11 K€.

Pour mémoire, dans le cadre du soutien à un projet, la Fondation de l'Avenir et ses Fondations abritées ne versent pas directement les fonds à l'organisme porteur de projet. En effet, les fonds sont identifiés et engagés au service du projet. Lorsque le projet comprend du matériel amortissable, la Fondation de l'Avenir demeure propriétaire du bien qu'elle met à disposition du chercheur pendant le temps contractuel. En fin de projet, la Fondation de l'Avenir peut soit céder à titre gracieux le matériel, soit procéder à sa récupération avant de le céder à titre gracieux à une autre équipe.

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					0
Frais de recherche et de développement					0
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	80	19			99
Autres immobilisations incorporelles	98	15			113
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	178	34	0	0	212
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage industriels	7	0			7
Autres immobilisations corporelles	32	4	11		26
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
TOTAL (II)	39	4	11	0	33
TOTAL (I+II+III)	217	38	11	0	245
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		38	11		
- financière					
- exceptionnelle					

La somme de 38 K€ d'amortissements sur le tableau de suivi des immobilisations et des amortissements en cumulé est constituée de :

- 31 K€ sur la Fondation de l'Avenir en propre, qui se décomposent en :
 - o Logiciels, site internet et identité visuelle 27 K€
 - o Matériel de bureau et informatique 4 K€
- Un montant total de 7 K€ pour les Fondations abritées (Fondation Ecouter Voir, Fondation Sandrine Castellotti, Fondation Solimut Mutuelle de France et Fondation Matmut Paul Bennetot) en intégralité sur les Logiciels et sites internet.

4.1.3 Immobilisations financières

ETF							
CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	PRIX DE REVIENT UNITAIRE	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOTAL	PMVL BRUTE
LU3174346000	OFIINV EMU EQACT UCITS ETF EUR	22 000,000	5,05900	5,18800	31/12/2025	111 298,26	2 837,74
LU3174346000	OFIINV EMU EQACT UCITS ETF EUR	22 000,000	---	5,18800	31/12/2025	111 298,26	2 837,74
FONDS NON-COTE							
CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	PRIX DE REVIENT UNITAIRE	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOTAL	PMVL BRUTE
FR0013253499	OFI IMMOBILIER _	8 919,811	112,11000	74,74000	31/12/2025	1 000 000,00	-333 333,33
FR0013253499	OFI IMMOBILIER _	8 919,811	---	74,74000	31/12/2025	1 000 000,00	-333 333,33
OBLIGATIONS							
CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	PRIX DE REVIENT UNITAIRE	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOTAL	PMVL BRUTE
FR0014000UL9	BNP 0.625 12/03/32 MTN	300 000,000	81,16700	81,97000	31/12/2025	243 501,00	2 409,00
XS2283188683	EXOR NV 0.875 01/19/31 '30	500 000,000	99,78540	89,11500	31/12/2025	498 927,00	-53 352,00
FR0013430741	KLEPIERRE 0.625 07/01/30 '30 MTN	500 000,000	99,22400	89,77600	31/12/2025	496 120,00	-47 240,00
FR0014007NF1	ICAD 1.000 01/19/30 '29	300 000,000	90,76300	90,97200	31/12/2025	272 289,00	627,00
FR0014001EW8	ALSTOM 01/11/29 '28	500 000,000	98,76160	91,73900	31/12/2025	493 808,00	-35 113,00
FR0014000PF1	VINCI 11/27/28 '28 MTN	100 000,000	99,00100	92,71100	31/12/2025	99 001,00	-6 290,00
FR0014000D31	MICHELIN 11/02/28 '28	200 000,000	98,39000	92,88100	31/12/2025	196 780,00	-11 018,00
XS2282095970	VW LEASING 0.500 01/12/29 MTN	500 000,000	99,70660	92,97900	31/12/2025	498 533,00	-33 638,00
FR001400BKZ3	FRANCE 2.000 11/25/32	550 000,000	91,20700	93,02000	31/12/2025	501 638,50	9 971,50
DE000A3H3GF4	HOWOGE WOHNUNG 0.625 11/01/28 '28	400 000,000	99,80900	93,72500	31/12/2025	399 236,00	-24 336,00
FR0013428943	LEGRAND 0.625 06/24/28 '28	200 000,000	99,89000	95,49200	31/12/2025	199 780,00	-8 796,00
XS2338955805	TOYOTA MOTOR CRD 0.125 11/05/27 MTN	200 000,000	98,74000	95,55300	31/12/2025	197 480,00	-6 374,00
FR0013517307	CM ARKEA 1.250 06/11/29 '28 MTN	100 000,000	90,58000	96,12500	31/12/2025	90 580,00	5 545,00
XS2447564332	BMW FINANCE 1.000 05/22/28 MTN	200 000,000	97,52600	96,12600	31/12/2025	195 052,00	-2 800,00
FR001400QMF9	FRANCE 3.000 11/25/34	300 000,000	97,19100	96,76000	31/12/2025	291 573,00	-1 293,00
XS2177021271	LINDE FINANCE 0.250 05/19/27 '27 MTN	200 000,000	97,55000	97,10100	31/12/2025	195 100,00	-898,00
XS2325733413	STELLANTIS 0.625 03/30/27 '26 MTN	300 000,000	93,09530	97,23900	31/12/2025	279 285,90	12 431,10
FR0014000UC8	UNIBAIL ROD WEST 0.625 05/04/27 '27 M	200 000,000	94,80000	97,57300	31/12/2025	189 600,00	5 546,00
FR0013479748	THALES 0.250 01/29/27 '26 MTN	200 000,000	99,43900	97,62000	31/12/2025	198 878,00	-3 638,00
FR00140087C4	BANQUE POSTALE 1.000 02/09/28 '27 MT	200 000,000	92,61400	98,25000	31/12/2025	185 228,00	11 272,00
FR0013444544	DASSAULT SYSTEM 0.125 09/16/26	300 000,000	99,48900	98,35100	31/12/2025	298 467,00	-3 414,00
FR0013405032	UNIBAIL ROD WEST 1.000 02/27/27 '26 M	300 000,000	98,97900	98,38000	31/12/2025	296 937,00	-1 797,00
BE0390266352	BELFIUS BANK 3.250 11/14/31 MTN	200 000,000	99,13300	98,44100	31/12/2025	198 266,00	-1 384,00
FR001400H7V7	FRANCE 3.000 05/25/33	200 000,000	98,94200	98,59000	31/12/2025	197 884,00	-704,00
FR0013248721	KERING 1.500 04/05/27 '27 MTN	400 000,000	95,64400	98,81000	31/12/2025	382 576,00	12 664,00
FR0014002G44	SAFRAN 0.125 03/16/26 '25	500 000,000	99,49800	99,57200	31/12/2025	497 490,00	370,00
FR0013510179	ELO 2.875 01/29/26 MTN CAL	100 000,000	95,70200	99,91800	31/12/2025	95 702,00	4 216,00
XS2783118131	EASYJET 3.750 03/20/31 '30 MTN	100 000,000	98,68800	101,61800	31/12/2025	98 688,00	2 930,00
FR001400F075	BPCE 4.375 07/13/28 MTN	300 000,000	98,90900	103,69200	31/12/2025	296 727,00	14 349,00
---	---	8 350 000,000	---	2774,09900	31/12/2025	8 085 127,40	-159 754,40
Summary							
CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	DE REVIENT UNIT	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOT	PMVL BRUTE
---	---	8 380 919,811	---	2854,02700	---	9 196 425,66	-490 249,99

Le total des immobilisations financières de la Fondation de l'Avenir s'élève à 9 370 K€, réparti comme suit :

- Portefeuille obligataire : 8 196 K€

Les obligations sont détenues jusqu'à leur échéance. La Fondation n'envisage une cession anticipée qu'à titre exceptionnel, uniquement si une plus-value certaine peut être dégagée. A ce jour, aucune dépréciation n'a été jugée nécessaire.

- Parts SPICAV OFI Immobilier : 1 000 K€
- Parts SCPI « Valeur Pierre Fusion » issues de legs Salanie acceptés : 174 K€

Les autres immobilisations financières se décomposent de la façon suivante :

- 72 K€ correspondant au dépôt versé pour la location des bureaux.

4.1.4 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde fin exercice
DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				0
<i>Dont Donations temporaires d'usufruit</i>				0
- corporelles				0
<i>Dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
- financières	335		2	333
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients				0
Sur créances reçues par legs ou donations				0
Autres dépréciations - VMP	4		1	2
				0
TOTAL	339	0	3	336
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financière			3	
- exceptionnelle				

Les dépréciations à hauteur de 336 K€ sur les actifs financiers se justifient de la manière suivante :

- o 2 K€ sur obligations BPCE (Fondation de l'Avenir) en VMP
- o 333 K€ de moins-values latentes au OFI (dont 333 K€ au titre des parts immobilières)

Les reprises sur dépréciations à hauteur de 3 K€ se décomposent de la façon suivante :

- 2 K€ de dépréciation des parts de SCPI Immobilières de la Fondation de l'Avenir.
- 1 K€ sur les dépréciations des VMP de la Fondation de l'Avenir et de la Fondation Matmut Paul Bennetot.

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à un an au plus	plus d'un an
Prêts (1)			
Avances et acomptes versés	20		20
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations	321	321	
Autres créances	603	603	
Charges constatées d'avance	55	55	
TOTAL	999	979	20
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1		

4.1.6 Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montants
Fondation de l'Avenir	311
Fondation Matmut Paul Bennetot	0
Fondation Sandrine Castellotti	
Fondation Ecouter Voir	
Fondation MUTAC	
Fondation Mutuelle des Motards	
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	
Fondation Solimut Mutuelle de France	
Sous-total	311
Créances sur VMP	
Fondation de l'Avenir	76
Fondation Matmut Paul Bennetot	
Fondation Sandrine Castellotti	0
Fondation Ecouter Voir	
Fondation MUTAC	0
Fondation Mutuelle des Motards	0
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	
Fondation Solimut Mutuelle de France	0
Sous-total	76
TOTAL	388

Les produits à recevoir concernent principalement :

- La Fondation de l'Avenir et les dons N encaissés N+1, la tolérance de rattachement étant le mois de janvier (en partie) pour un montant de 193 K€.
- L'encaissement de la vente du bien immobilier de la succession Durox le 2 janvier 2026 pour 118 K€.

4.1.7 Evaluation des valeurs mobilières de placement

OPCVM							
CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	PRIX DE REVIENT UNITAIRE	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOTAL	PMVL BRUTE
LU1694789378	DNCA INV ALPHA BONDS I	800,000	136,00000	136,20000	31/12/2025	108 800,00	160,00
LU1988108434	BDL TRANSITIONS MEGATRENDS GP	1 000,000	157,63000	160,96000	31/12/2025	157 630,00	3 330,00
FR0011790492	BDL REMPART I	600,000	178,17000	181,16000	31/12/2025	106 902,00	1 794,00
LU1331972494	ELEVA ABS RET EUROPE I EUR CAP	75,000	1490,93000	1499,05000	31/12/2025	111 819,75	609,00
FR0010235507	LAZARD CREDIT OPPS PC EUR	100,000	1493,23000	1616,24000	31/12/2025	149 323,00	12 301,00
FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES C/D	90,000	4718,18460	4763,00000	30/12/2025	424 636,61	4 033,39
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE IC	8,000	104939,45000	109982,36000	30/12/2025	839 515,60	40 343,28
FR0010645325	OFI INVEST ALPHA YIELD I	0,070	1704675,85710	1705530,74000	31/12/2025	119 327,31	59,84
---	---	2 673,070	---	1823869,71000	---	2 017 954,27	62 630,51

Société	Placements		Valeur comptable	Evaluation des titres au 31/12/2025	PLMV
FONDATION DE L'AVENIR	CAPI POSTE	Titres de capitalisation au porteur	22,87		
	OFI	OPC	2 017,95		
	Crédit Coopératif	BPCE 3%	200,57	201,76	1,19
	Crédit Coopératif	ARKEA 3,50%	201,43	207,65	6,22
	Crédit Coopératif	CAT Trésor Plus	3 755,95		
		Coupons courus	52,34		
Total FONDATION DE L'AVENIR			6 251,12		
FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT	Crédit Coopératif	BPCE 3%	200,57	201,76	1,19
	Crédit Coopératif	ARKEA 3,50%	201,43	207,65	6,22
Total FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT			402,00		
SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE	Crédit Coopératif	Parts sociales	318,31		
Sous-total PV					14,83
Sous-total MV					
Total général			6 971,43		14,83

4.1.8 Détail des charges constatées d'avance

Détail des charges		Montants
Fondation de l'Avenir		55
Loyer prestation	29	
Location machine à affranchir et copieur	1	
Maintenance informatique	10	
Documentation	1	
Maintenance internet et hébergement	2	
Rédaction de message et impression	3	
Divers	9	
Fondation Sandrine Castellotti		0
Fondation Matmut Paul Bennetot		0
TOTAL		55

Principalement sont constatés d'avance le loyer de janvier 2026 pour les locaux de la Fondation de l'Avenir (123 bd de Grenelle, Paris 15) et la maintenance informatique pour les bases donateurs sécurisées notamment (logiciel Ediis).

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
Statutaires	3 811				3 811
Complémentaires	1 200				1 200
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles	4 997				4 997
Réserves pour projet de l'entité	136				136
Autres					0
Report à nouveau		179			179
Excédent ou déficit de l'exercice	179	-179	1 375		1 375
TOTAL (I)	10 322	0	1 375	0	11 697
Fonds propres Fondation de l'Avenir					
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
Statutaires	511			80	431
Complémentaires					
Fonds dédiés des fondations abritées	1 514			206	1 308
TOTAL (II)	2 025	0	0	286	1 739
Fonds propres Fondations abritées					
TOTAL (I+II)	12 347	0	1 375	286	13 436
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			1 375	286	
- financière					
- exceptionnelle					

- Fonds propres de la Fondation de l'Avenir :

Les fonds propres statutaires correspondent à l'apport initial à la création de la Fondation de l'Avenir en 1987 :

- Un apport de 3 811 K€ de la Mutualité Fonction Publique (MFP)
- Un apport complémentaire de 1 200 K€ composé de :
 - o 305 K€ apportés par l'AFCM
 - o Et des décisions successives du conseil de surveillance d'affecter 10% des résultats excédentaires de la Fondation à la dotation complémentaire jusqu'au résultat de l'exercice 2023 (- 594 K€).

Les réserves disponibles de la Fondation de l'Avenir sur son activité propre, s'élèvent à 5 132 K€ et représentent plus de sept mois d'activité en comparaison aux charges d'exploitations (11 745 K€). Ceci est lié, d'une part, à la prudence de la Fondation quant à sa gestion court et long terme et, d'autre part, à son modèle singulier de financement de la recherche médicale appliquée au sein des établissements publics et privés.

- Fonds propres des Fondations abritées :

Pour les fondations abritées, il pourra être mis en réserves, environ 10% du budget annuel, sous réserve de l'accord du comité de gestion, en vue d'augmenter le soutien ou d'accompagnement sur un thème, une approche ou un projet identifié en cours d'exercice, et non encore lors du budget prévisionnel. Cette règle s'inscrit en cohérence avec les bonnes pratiques et le contexte financier.

Les dotations non consommables des Fondations abritées se décomposent ainsi :

Fonds propres Fondations abritées	Dotation non consommables
Fondation Ecouter Voir	80,00
Fondation Sandrine Castellotti	31,00
Fondation Matmut Paul Bennetot	80,00
Fondation MUTAC	80,00
Fondation Mutuelle des Motards	80,00
Fondation Solimut Mutuelle de France	80,00
Total	431,00

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTEES	Solde au 31/12/2024	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Dont Legs fléchés	Dont Legs non fléchés	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs acceptés en :						0
2019	0				0	0
2020	5				5	5
2022	280		180		100	100
2023	62				62	62
2024	611		8		603	603
Fonds reportés liés aux donations						0
TOTAL	959	0	188	0	771	771

Les mouvements des fonds reportés sont imputés sur les produits des legs ou donations du compte de résultat (cf. & 5.2).

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes							
Projet Fondation de l'Avenir	1 131	610	246			1 495	158
Projet Fondation Matmut Paul Bennetot	1 585	552	864			1 273	
Projet Fondation Mutuelle des Motards	46	191	42			196	
Projet Fondation MUTAC	85	61	72			74	
Projet Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	155				155	0	
Projet Fondation Ecouter Voir	266	242	186			322	
Projet Fondation Solimut Mutuelle de France	128	42	73			96	
Ressources liées à la générosité du public							
Projet Fondation Sandrine Castellotti	209	124	85			247	
Projet Fondation de l'Avenir	8 301	2 451	3 939			6 813	509
A-Total Fonds reportés et dédiés par projets	11 906	4 273	5 507	0	155	10 517	667
Fonds dédiés des fondations abritées							
Fondation Matmut Paul Bennetot	359		53			305	
Fondation Sandrine Castellotti	147		41			106	
Fondation Mutuelle des Motards	179		106			73	
Fondation MUTAC	117	3				120	
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	118				118	0	
Fondation Ecouter Voir	340		47			293	
Fondation Solimut Mutuelle de France	254	157				411	
B-Total Fonds dédiés des fondations abritées	1 514	160	248	0	118	1 309	0
Total A+ B	13 420	4 433	5 755	0	272	11 825	667

Le montant global de 11 825 K€ correspond aux lignes suivantes du passif du bilan :

- « Total fonds dédiés des fondations abritées » : 1 309 K€
- « Total Fonds reportés et dédiés par projets » : 10 516 K€

Le montant de 4 433 K€ indiqué en colonne « Reports » figure dans le compte de résultat à la ligne « reports en fonds dédiés » (charges d'exploitation). Il se compose :

- De 4 222 K€ d'engagements pris en 2025, dont 3 060 K€ pour la Fondation de l'Avenir
- De 211 K€ correspondant aux pertes comptables de l'exercice 2025 réalisées par les Fondations abritées.

Le montant global de 5 755 K€, en colonne « utilisations » correspond à la ligne « utilisations des fonds dédiés » (produits d'exploitation) du compte de résultat auquel s'ajoute l'utilisation des Legs pour 188 K€. Il s'agit des consommations 2025 sur factures liées aux engagements en cours ainsi que la comptabilisation des projets affectés au legs Rossiaud depuis 2023, décomposées comme suit :

- 4 285 K€ de consommation sur engagements dont 2 874 K€ pour la Fondation de l'Avenir
- 1 310 K€ rattrapage des affectations de projets, d'études et de bourses au Legs Rossiaud depuis la perception du legs en 2023.
- 160 K€ d'utilisations sur les fonds reportés des fondations abritées, principalement :
 - o 157 K€ pour la Fondation Solimut
 - o 3 K€ pour le Fondation Mutac

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice	Retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
Provisions pour risques	1		32		32
Provisions pour charges sur legs ou donations	3				3
Provisions pour pensions et obligations similaires	39			21	17
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour impôts					0
Provisions pour charges à répartir					0
Autres provisions pour charges					0
TOTAL	42	0	32	21	52
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			32	21	
Écart : dotations et reprise sur legs ou donations en compensation des produits					

Le solde de 52 K€ se décompose de la façon suivante :

- Provision pour risques et charges :
Provision de 0,6 K€ comptabilisée en 2024 pour couvrir le risque potentiel lié à une demande de congés payés dans le cadre d'un arrêt maladie conformément à la loi dite « DDADUE ».
Provision de 31 K€ destinée à couvrir le litige prudhommal en cours.
- Provision pour charges sur legs de 2,5 K€ constituée en 2024 au titre des frais de sépulture à la suite de l'acceptation d'un legs.
- Provision pour pensions : la provision de 17 K€ est décrite au point 3.5.8 et correspond à l'indemnité de fin carrière IFC

4.2.5 Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	1	1		
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	978	978		
Dettes des legs ou donations	89		89	
Dettes fiscales et sociales	214	214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	76	76	0	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	90	90		
TOTAL	1 450	1 360	89	0
(1) Montants :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des charges à payer :

Détail des charges à payer	Montants
- Fournisseurs factures non parvenues	129
- Personnel	8
- Organismes sociaux	0
- Taxes dues sur les rémunérations	0
- Dettes concernant les congés payés	116
- Autres charges à payer	
- Fondation de l'Avenir	0
- Fondation Matmut Paul Bennetot	0
- Fondation Sandrine Castellotti	0
- Fondation Ecouter Voir	0
- Fondation MUTAC	0
- Fondation Solimut Mutuelle de France	0
TOTAL	254

Le détail des factures non parvenues correspond pour l'essentiel :

- Honoraires pour le commissaire aux comptes : 19 K€
- Diverses prestations de La Poste : 24 K€
- Maintenance informatique : 2 K€
- Bourses : 70 K€

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Détail	Montants
- Fondation MUTAC Versement mécénat Fondation abritée 2026	75
- Fondation SOLIMUT Versement mécénat Fondation abritée 2026	15
TOTAL	90

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Charges et produits exceptionnels

Du fait de la refonte du plan comptable général au 1^{er} janvier 2025 et de la nouvelle définition des charges et produits exceptionnels, aucun montant n'est présent dans les comptes au 31 décembre 2025. Les cessions d'éléments d'actif ont été comptabilisées dans les comptes 657000 et 757000 et impactent donc le résultat d'exploitation et non plus le résultat exceptionnel comme les exercices antérieurs.

5.2 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Les produits résultant de la cession des biens immobiliers ou mobiliers reçus par legs sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « ressources liées à la générosité du public/ legs, donations et assurances-vie » et sont détaillés ci-après :

Détail des produits de legs et de donations	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 624
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	105
Autres produits sur legs et donations	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	160
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise provision pour charges sur legs	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	208
Sous-total (1)	2 097
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	181
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	
Sous-total (2)	181
SOLDE DE LA RUBRIQUE (1-2)	1 916

6.1 Contributions volontaires en nature et bénévolat

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement ANC 2022-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées. Elles intègrent le soutien à la collecte de la Fondation de l'Avenir par des partenaires, l'implication des membres fondateurs à l'activité de leurs Fondations abritées, ainsi que le temps consacré par les membres des instances et les experts scientifiques pour un total de 318 K€.

Au titre des contributions en nature, cela représente 259 K€ :

- Dont 112 K€ au titre de prestations réalisées pour la Fondation de l'Avenir :
 - 0,2 K€ avec Andenbridge Consulting
 - 14 K€ avec la Mutuelle Centrale des Finances,
 - 98 K€ avec la MGEFI

Ces montants correspondent à des prestations de services effectuées au titre du mécénat de compétence, visant à soutenir les actions de collecte ou d'amélioration des processus internes de la Fondation de l'Avenir.

- Dont 147 K€ au titre de prestations réalisées pour les Fondations abritées dans le cadre du mécénat de compétence :
 - 24 K€ réalisés par la Matmut pour la Fondation Matmut Paul Bennetot
 - 73 K€ réalisés par Ecouter Voir pour la Fondation Ecouter Voir
 - 19 K€ réalisés par MUTAC pour la Fondation MUTAC
 - 9 K€ réalisés par l'Assurance Mutuelle des Motards pour la Fondation Mutuelle des Motards
 - 22 K€ réalisés par Solimut Mutuelle de France pour la Fondation Solimut Mutuelle de France

Valorisation du bénévolat :

Le bénévolat au sein de la Fondation de l'Avenir représente une contribution comptabilisée à hauteur de 59 K€.

- Instances de gouvernance : 53 bénévoles ont participé aux travaux des différentes instances de la Fondation (le conseil de surveillance, le comité de contrôle interne, le directoire, le conseil scientifique, le comité financier, l'assemblée des mécènes, les missions du trésorier et de la secrétaire générale). Leur temps d'engagement totalise 591 heures, valorisées à 70 € de l'heure, soit un montant de 37 K€.
- Expertises scientifiques : 106 chercheurs ont réalisé à titre d'experts indépendants bénévoles 293 évaluations dans le cadre de l'appel à Projets Recherche Médicale. Cela représente 439,5 heures valorisées à 50 € soit 22 K€.

6.2 Effectif au 31 décembre 2025

ETP		
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Non cadres	10	
Total	17	

6.3 *Honoraires du commissaire aux comptes*

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 24 K€ TTC (PCG art 833-14, L 821-60 du code de commerce) au titre de la mission légale de contrôle des comptes. Aucun honoraire n'a été facturé au titre des services autres que la certification des comptes.

6.4 *Informations sur les rémunérations des dirigeants*

➤ Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

Les personnes retenues sont le Président du Conseil de Surveillance, le Trésorier et la Secrétaire générale du directoire.

Ces personnes ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

➤ Modalités de Rémunération et remboursement de frais

**Conseil de surveillance*

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais de mission et déplacement engagés sur présentation des justificatifs.

**Directoire et cadres salariés*

Concernant l'effectif salarié, le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées et présentes dans l'effectif au 31 décembre 2025 s'est élevé pour l'exercice 2025 à 342 K€ contre 322 K€ en 2024.

Quant aux membres du Directoire, il est rappelé qu'ils ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés.

A l'exception de la présidente du directoire, les fonctions de membres du directoire sont gratuites. La présidente du directoire étant le seul dirigeant dédié à temps plein à sa fonction, elle bénéficie, par décision du conseil de surveillance en date du 12 décembre 2023, d'une indemnisation, conformément et dans la limite des dispositions de l'article 261-7-1 du code général des impôts (CGI) relatif à la rémunération d'un dirigeant d'un organisme sans but lucratif (OSBL).

**Autres Instances*

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais de mission et déplacement engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier ;
- Comité de contrôle interne ;
- Comité de gestion des Fondations abritées ;
- Comité scientifique des Fondations abritées.

Par respect des obligations du Don en confiance, les frais liés au fonctionnement des instances, de la présidente du directoire et des collaborateurs chefs de pôle doivent être présentés au conseil de surveillance. Les statuts de la Fondation de l'Avenir offrent la possibilité de participer en visioconférence aux membres des instances garantissant ainsi un taux de participation élevé.

Les dépenses au titre de l'exercice 2025 se décomposent comme ci-après.

Conseil de surveillance	
Comité de contrôle interne	0 €
Directoire	0 €
Conseil scientifique	0 €
Présidente du directoire	2 €
	Dont frais de déplacement
	Dont divers
	Dont frais de restauration
Chefs de pôle	0 €

Dans la continuité de la dynamique engagée par la Fondation, au titre des exercices précédents, d'optimiser ses coûts (en évitant par exemple les déplacements à l'étranger y compris pour les missions sociales), tout en renforçant sa cohérence analytique d'autre part, les frais engagés par la présidente du directoire au cours de l'exercice 2025 se sont maintenus. Les dépenses liées à la participation de la présidente à des événements de valorisation scientifique ou à des rencontres avec les partenaires et les chercheurs sont imputées directement à l'activité concernée. En 2025 la présidente du directoire a ainsi poursuivi ses déplacements et échanges partenariaux sur l'ensemble du territoire métropolitain.

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	2 704	2 704	2 677	2 677
- Legs, dotations et assurances vie	1 729	1 729	1 843	1 843
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4	4	4	0
1.4 Concours publics et subventions d'exploitation	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 681		1 640	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 094		628	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		0	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	24	3	11	6
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	5 924	3 895	5 667	1 906
TOTAL	13 160	8 335	12 470	6 433
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	5 585	4 195	5 955	3 504
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 271	1 142	1 084	1 006
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	446	344	596	436
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	70	3	125	
5 - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 414	2 651	4 532	1 487
TOTAL	11 785	8 335	12 292	6 433
EXCEDENT OU DÉFICIT	1 376		179	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	59	59 	50	50
Prestations en nature	259	259 	353	353
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	318	318	403	403
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	146	146 	82	82
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	112	112 	271	271
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	59	59 	50	50
TOTAL	318	318	403	403
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	4 195	3 504	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	4 195	3 504	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 704	2 677
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	1 729	1 843
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	4	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 143	1 006	1.4 Concours publics et subventions d'exploitation	0	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 143	1 006			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	344	436			
TOTAL DES EMPLOIS	5 682	4 946	TOTAL DES RESSOURCES	4 437	4 520
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3	6
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 651	1 487	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 895	1 906
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	8 335	6 433	TOTAL	8 335	6 433

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	146	82	Bénévolat	59	50
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	259	353
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	112	271			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	59	50			
TOTAL	318	403	TOTAL	318	403
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	7 105	7 524			
(-) Utilisation	3 895	1 906			
(+) Report	2 651	1 487			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 861	7 105			

Commentaires sur le Compte de résultat par origine et destination (CROD)

MODE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le Compte de résultat par origine et destination (CROD) au 31 décembre 2025 est présenté conformément au règlement comptable ANC 2022-06 Il intègre les comptes des Fondations abritées en présentation cumulée.

Dans ce cadre :

- Le total des produits par destination du CROD correspond au total des produits figurant au compte de résultat
- Le total des charges par origine du CROD correspond au total des charges inscrites au compte de résultat.

L'établissement du CROD repose :

- Sur une analyse des missions sociales de la Fondation de l'Avenir ;

et sur des règles d'affectation des charges définies pour répartir les frais entre les trois rubriques d'emplois : missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement

PRODUITS PAR ORIGINE

PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les produits collectés auprès du public (dons, legs) s'élèvent à 4 437 K€ en 2025 (contre 4 520 K€ en 2024) représentant 39 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (contre 36 % en 2024).

Les dons des particuliers connaissent, une très légère hausse de 1,04% s'établissant à 2 704 K€ (contre 2 677 K€ en 2024), représentant 22 % des produits totaux.

PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Le poste « contributions financières sans contrepartie » (mécénat, partenariat et produits de partage) atteint 1 681 K€ sur 2025 (1 640 K€ en 2024) :

- Mécénat et partenariat : 1 510 K€ reçus en 2025 contre 1 427 K€ en 2024 (-8,20 % en 2025).
- Produits partage : 171 K€ reçus en 2025 contre 203 K€ en 2024 (-15,35 % en 2025)

La totalité des produits partage provient du fonds commun de placement Avenir Partage ISR. Ce fonds permet aux souscripteurs de reverser jusqu'à 2% de la valeur liquidative du fonds à la Fondation tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

Ainsi, les produits non liés à la générosité du public représentent 13 % du total des ressources en 2025 (contre 13% en 2024).

AUTRES PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Ce poste s'élève à 1 094 K€ comprend principalement :

- Produits financiers : 430 K€
- Produits d'exploitations : 664 K€

La Fondation de l'Avenir a continué sa politique de gestion prudente des produits financiers par des investissements sur des supports à capital garanti et l'ouverture de comptes à terme plus rémunérateurs.

Ce poste représente 9 % du total des produits de l'exercice 2025.

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :

Néant.

CHARGES PAR DESTINATION

MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales représentent 5 585 K€ en 2025 (76 % des charges hors report en fonds dédiés) contre 5 955 K€ en 2024.

Elles sont financées à hauteur de 3 180 K€ en 2025 par des ressources issues de la générosité publique.

Elles s'articulent autour de trois axes :

- Soutien aux chercheurs : financement de programmes, bourses, prix et études dans des domaines prioritaires de santé publique
- Soutien à la recherche et l'innovation : valorisation et diffusion des travaux de recherche via événements, publications, supports digitaux et relations publiques
- Contribution à la recherche : implication directe de la Fondation et de ses équipes dans les projets de recherche (élaboration de protocoles, communication scientifique, accompagnement des fondations abritées).

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ces frais s'élèvent à 1 271 K€ (soit 17 % des charges, hors report en fonds dédiés) contre 1 084 K€ en 2024. Ils comprennent notamment les coûts liés aux campagnes d'appel à dons et à leur gestion opérationnelle. Ils sont financés pour 1 143 K€ par la générosité publique.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement atteignent 516 K€ (contre 596 K€ en 2024). Ils couvrent les charges générales indispensables à l'activité de la Fondation : frais administratifs, frais de personnels, honoraires, loyers et certaines dépenses informatiques. Ce poste est financé pour 399 K€ par la générosité du public.

Les clés de répartition actualisées sont les suivantes :

- 24% pour la recherche de fonds : en augmentation (+8 points), cela traduit l'action de la Fondation dans un contexte économique contraint, tant vis-à-vis des donateurs que des mécènes.
- 53% pour les missions sociales : en baisse (-4 points), il s'agit d'une baisse mécanique en lien avec la hausse des frais de recherche de fonds.
- 23% pour les frais de fonctionnement : en baisse (-4 points), 2025 était une année classique.

Fonds individualisé
FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE
PROPRE

FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE PROPRE

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	11 400	11 400	0	3 473
Autres immobilisations incorporelles	149 614	79 752	69 862	61 596
Immobilisations incorporelles en cours			0	16 697
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	1
Autres immobilisations corporelles	55 092	32 814	22 278	6 609
Immobilisations corporelles en cours			0	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	344 345		344 345	693 470
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	31		31	31
Autres titres immobilisés	9 370 846	333 333	9 037 512	8 578 223
Prêts			0	833
Autres	72 000		72 000	72 000
Total I	10 003 327	457 299	9 546 027	9 432 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	35 057		35 057	35 470
Avances et acomptes versés sur commandes			0	6 123
Créances			0	
Créances reçues par legs ou donations	321 448		321 448	447 995
Autres	387 456		387 456	425 423
Valeurs mobilières de placement	6 251 116	2 312	6 248 804	6 441 017
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	5 394 657		5 394 657	4 720 401
Charges constatées d'avance	54 833		54 833	55 878
Total II	12 444 567	2 312	12 442 255	12 132 307
Frais d'émission des emprunts (III)			0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	
Écarts de conversion Actif (V)			0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	22 447 894	459 611	21 988 282	21 565 240

FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE PROPRE

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2025

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 199 896	1 199 896
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	4 996 603	4 996 603
Réserves pour projet de l'entité	135 617	135 617
Fonds dédiés des fondations abritées		
Autres		
Report à nouveau	178 669	
Excédent ou déficit de l'exercice	1 375 145	178 669
Situation nette (sous total)	11 697 154	10 322 010
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	11 697 154	10 322 010
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	770 758	958 881
Fonds dédiés	8 307 797	9 431 582
Total II	9 078 554	10 390 463
PROVISIONS		
Provisions pour risques	32 118	618
Provisions pour charges	19 968	41 139
Total III	52 086	41 757
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	902	315
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	854 955	531 138
Dettes des legs ou donations	89 249	95 323
Dettes fiscales et sociales	214 106	183 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 276	436
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	1 160 487	811 010
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	21 988 282	21 565 240

FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE PROPRE
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	136	144
Concours publics et subventions d'exploitation		300
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 643 199	2 613 716
Mécénats		0
Legs, donations et assurances-vie	1 729 217	1 843 020
Contributions financières	775 683	935 159
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	21 171	0
Produits sur cessions d'éléments d'actif	160 000	
Utilisations des fonds dédiés	4 353 561	2 095 173
Autres produits	503 153	143 588
Total I	10 186 120	7 631 100
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		0
Variation de stock	413	-35 470
Autres achats et charges externes	3 785 056	3 538 448
Aides financières	461 006	330 646
Impôts, taxes et versements assimilés	115 581	132 765
Salaires et traitements	996 493	938 048
Charges sociales	478 403	478 856
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 404	39 485
Dotations aux provisions	31 500	18 900
Valeurs comptables des immobilisations cédées	180 835	
Reports en fonds dédiés	3 041 653	2 293 415
Autres charges	20 187	8 423
Total II	9 142 531	7 743 516
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 043 590	-112 416
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	255 422	296 892
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	2 348	6 242
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	113 496	100 947
Total III	371 266	404 081
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		105 632
Intérêts et charges assimilées		0
Différences négatives de change		0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 711	3 641
Total IV	39 711	109 273
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	331 555	294 808
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 375 145	182 392

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	10
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 733
Total VI	0	3 733
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-3 723
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	10 557 386	8 035 191
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 182 241	7 856 523
EXCEDENT OU DEFICIT	1 375 145	178 669
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	112 380	271 203
<i>Bénévolat</i>	59 265	50 343
TOTAL	171 645	321 546
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations</i>	112 380	271 203
<i>Personnel bénévole</i>	59 265	50 343
TOTAL	171 645	321 546

FONDATIONS ABRITEES CUMULEES

FONDATIONS ABRITEES - CUMUL

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	127 336	121 386	5 950	13 285
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	4 193		4 193	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	131 575	121 386	10 189	13 331
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 071		20 071	18 550
Autres	215 211		215 211	2 414
Valeurs mobilières de placement	720 315		720 315	713 502
Disponibilités	3 270 485		3 270 485	3 963 287
Charges constatées d'avance	92		92	104
Total II	4 226 174	0	4 226 174	4 697 857
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 357 748	121 386	4 236 362	4 711 188

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	431 000	511 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	1 308 580	1 514 000
Total I	1 739 580	2 025 000
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	2 208 557	2 473 794
Total II	2 208 557	2 473 794
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	193	240
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	122 861	69 504
Autres dettes	75 172	67 650
Produits constatés d'avance	90 000	75 000
Total IV	288 226	212 394
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 236 362	4 711 188

FONDATIONS ABRITEES CUMUL
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	3 566	3 871
Dons manuels	61 235	62 919
Contributions financières	905 000	705 290
Utilisations des fonds dédiés	1 570 633	3 571 577
Autres produits	2 923	124
Total I	2 543 357	4 343 781
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	937 008	680 277
Aides financières	135 841	1 353 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 335	19 727
Reports en fonds dédiés	1 372 223	2 238 599
Autres charges	150 322	142 729
Total II	2 602 729	4 434 332
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-59 372	-90 551
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	58 719	86 931
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	653	4 273
Total III	59 372	91 204
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		653
Total IV	0	653
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	59 372	90 551
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	2 602 729	4 434 985
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 602 729	4 434 985
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	146 132	81 891
TOTAL	146 132	81 891
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	146 132	81 891
TOTAL	146 132	81 891

Fonds individualisé
FONDATION MATMUT
PAUL BENNETOT

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	41 580	41 580	0	0
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	41 626	41 580	46	46
ACTIF CIRCULANT				
Autres	63		63	124
Valeurs mobilières de placement	402 002		402 002	401 349
Disponibilités	1 305 123		1 305 123	1 703 785
Charges constatées d'avance	55		55	0
Total II	1 707 243	0	1 707 243	2 105 258
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 748 869	41 580	1 707 289	2 105 304

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	305 350	358 720
Autres		
Total I	385 350	438 720
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 273 221	1 585 124
Total II	1 273 221	1 585 124
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 443	55 944
Autres dettes	34 241	25 486
Total IV	48 717	81 460
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 707 289	2 105 304

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	3 495	3 546
Dons manuels	0	0
Contributions financières	300 000	355 290
Utilisations des fonds dédiés	917 712	2 809 434
Autres produits	2 923	124
Total I	1 224 131	3 168 394
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	35 857	305 536
Aides financières	587 379	1 265 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Reports en fonds dédiés	552 439	1 583 279
Autres charges	83 484	74 482
Total II	1 259 159	3 228 297
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-35 029	-59 903
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	34 376	56 283
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	653	4 273
Total III	35 029	60 556
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		653
Total IV	0	653
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	35 029	59 903
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 259 159	3 228 950
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 259 159	3 228 950
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 868	14 589
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 868	14 589
TOTAL		

Fonds individualisé
FONDATION SANDRINE
CASTELLOTTI

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 000	4 000	0	0
Total I	4 000	4 000	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	15 148		15 148	2 290
Disponibilités	377 491		377 491	389 926
Charges constatées d'avance	37		37	104
Total II	392 675	0	392 675	392 321
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	396 675	4 000	392 675	392 321

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	31 000	31 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	106 435	147 453
Total I	137 435	178 453
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	247 321	208 640
Total II	247 321	208 640
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 000	61
Autres dettes	5 887	5 137
Total IV	7 919	5 228
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	392 675	392 321

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	71	325
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	61 235	62 919
Utilisations des fonds dédiés	126 428	62 785
Total I	187 734	126 029
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	52 021	10 633
Aides financières	9 000	13 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		0
Reports en fonds dédiés	124 091	101 719
Autres charges	7 174	4 557
Total II	192 285	129 909
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 551	-3 880
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 551	3 880
Total III	4 551	3 880
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 551	3 880
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	192 285	129 909
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	192 285	129 909
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

Fonds individualisé
FONDATION ECOUTER VOIR

FONDATION ECOUTER VOIR
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	32 616	32 616	0	2 295
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes	0		0	
Total I	32 616	32 616	0	2 295
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	0
Disponibilités	773 452		773 452	694 998
Total II	773 452	0	773 452	694 998
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	806 068	32 616	773 452	697 293

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	292 954	340 099
Total I	372 954	420 099
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	321 998	266 370
Total II	321 998	266 370
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	62 648	335
Autres dettes	15 819	10 459
Total IV	78 500	10 824
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	773 452	697 294

FONDATION ECOUTER VOIR
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons manuels	0	0
Contributions financières	215 000	85 000
Utilisations des fonds dédiés	233 152	112 879
Total I	448 152	197 879
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	152 347	64 513
Aides financières	30 000	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 295	10 872
Reports en fonds dédiés	241 635	115 607
Autres charges	27 319	13 279
Total II	453 596	204 271
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 444	-6 392
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	5 444	6 392
Total III	5 444	6 392
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 444	6 392
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	453 596	204 271
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	453 596	204 271
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	72 622	17 232
TOTAL	72 622	17 232
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	72 622	17 232
TOTAL	72 622	17 232

Fonds individualisé
FONDATION MUTAC

FONDATION MUTAC
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	4 193		4 193	
Total I	4 193	0	4 193	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres				0
Disponibilités	385 360		385 360	371 111
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total II	385 360	0	385 360	371 111
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	389 552	0	389 552	371 111

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	119 995	116 776
Total I	199 995	196 776
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	74 219	85 194
Total II	74 219	85 194
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	35 454	10 143
Autres dettes	4 850	3 968
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	115 337	89 140
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	389 552	371 111

FONDATION MUTAC
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	0
Contributions financières	75 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	71 895	138 108
Total I	146 895	213 108
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	62 458	92 827
Aides financières	15 000	25 000
Charges sociales		0
Reports en fonds dédiés	64 139	91 800
Autres charges	9 241	8 212
Total II	150 838	217 839
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 943	-4 731
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 942	4 731
Total III	3 942	4 731
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 942	4 731
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	150 837	217 839
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	150 838	217 839
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	18 930	16 771
TOTAL	18 930	16 771
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	18 930	16 771
TOTAL	18 930	16 771

Fonds individualisé
FONDATION MUTUELLE DES
MOTARDS

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés s/ commandes	20 071		20 071	18 550
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Disponibilités	343 418		343 418	295 787
Charges constatées d'avance				
Total II	363 489	0	363 489	314 337
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	363 489	0	363 489	314 337

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	73 001	179 264
Total I	153 001	259 264
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	195 653	46 162
Total II	195 653	46 162
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 290	3 022
Autres dettes	6 512	5 859
Produits constatés d'avance		
Total IV	14 835	8 911
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	363 489	314 337

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	100 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	148 033	68 300
Total I	248 033	143 300
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	33 155	36 573
Aides financières	15 000	10 000
Reports en fonds dédiés	191 261	89 401
Autres charges	11 012	10 318
Total II	250 429	146 293
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 396	-2 993
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 395	2 993
Total III	2 395	2 993
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 395	2 993
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	250 428	146 293
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	250 429	146 293
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	9 075	12 653
TOTAL	9 075	12 653
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	9 075	12 653
TOTAL	9 075	12 653

Fonds individualisé
FONDATION SOLIMUT MUTUELLE
DE FRANCE

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France
BILAN ACTIF AU 31 décembre 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	49 140	43 190	5 950	10 990
Total I	49 140	43 190	5 950	10 990
ACTIF CIRCULANT				
Autres	200 000		200 000	0
Valeurs mobilières de placement	318 313		318 313	312 152
Disponibilités	85 641		85 641	144 368
Total II	603 955	0	603 955	456 521
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	653 095	43 190	609 905	467 511

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	410 845	254 187
Total I	490 845	334 187
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	96 144	127 557
Total II	96 144	127 557
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	62
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25	0
Autres dettes	7 861	5 705
Produits constatés d'avance	15 000	
Total IV	22 916	5 767
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	609 905	467 511

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	215 000	15 000
Utilisations des fonds dédiés	73 413	213 577
Total I	288 413	228 577
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	37 791	42 136
Aides financières	42 843	40 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 040	8 855
Reports en fonds dédiés	198 658	132 500
Autres charges	12 092	14 625
Total II	296 423	238 116
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 011	-9 539
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	8 011	9 539
Total III	8 011	9 539
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	8 011	9 539
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Total des produits (I + III + V)	296 423	238 116
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	296 423	238 116
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	21 637	20 646
Bénévolat		
TOTAL	21 637	20 646
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations	21 637	20 646
Personnel bénévole		
TOTAL	21 637	20 646